



EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 16 AVRIL 2026

DATE DE CONVOCACTION 10 avril 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 35
PRESENTS : 30
ABSENTS : 05
PROCURATIONS : 04
VOTANTS : 34

Délibération n° 36– 2026/MK
Élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public.

L'an deux mille vingt-six, le jeudi seize avril, le Conseil municipal de la Commune de Kourou, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en salle des délibérations à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Michael RIMANE, Maire.**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Michael RIMANE, Mme Claudine RINGUET, M. Enrico BERTHIER, Mme Keila DE PAIVA, M. Albert Frank SAMUELS, Mme Stelly FERNAND-LAURENCIN, M. Benjamin ZULEMARO, Mme Marie-France BANGO, M. Frédéric LLADERES, Mme Mathilde LUBIN, M. Gilles DUFAIL, Mme Myriam SENES, M. Bernard BIREBENT, M. Jean-Paul TONY, M. Jean-Marc BLAIZOT, M. Eric LOUIS, Mme Juliette MONTABORD, Mme Renata BRAGANCE, M. Mafait SEIDE, Mme Ruanny CANTAO DIAS, Mme Inès LINDOR, Mme Karine MONNERA, Mme Christelle PANSA, M. Joseph DORCENA, M. Jean-Aubéric CHARLES, Mme Micheline ANTOINETTE, M. Davy RIMANE, M. Jean-Étienne ANTOINETTE, M. Salim FOUHANE, Mme Laura RINGUET.

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Laurent SALINIER, Mme Martine PAPAIX, Mme Françoise FREDOC, M. François RINGUET, Mme Marlène MABIE.

PROCURATION :

M. Laurent SALINIER a donné pouvoir à M. Bernard BIREBENT.
Mme Martine PAPAIX a donné pouvoir à M. Jean-Aubéric CHARLES.
M. François RINGUET a donné pouvoir à M. Joseph DORCENA.
Mme Marlène MABIE a donné pouvoir à Mme Micheline ANTOINETTE.

Les Conseillers Municipaux présents forment la majorité des membres en exercice conformément à l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 modifié par l'article 1^{er} de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020.

Au vu de l'application des articles L. 2121-14 et L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire de séance.

Mme Karine MONNERA a été nommée à cette fonction qu'elle a acceptée.

**Élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public.
(Rapport n° 2026 – 04 – 03 R/MK)**

La Commission de Délégation de Service Public, conformément à l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, est en charge d'analyser les dossiers de candidature, de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre, d'analyser leurs propositions et d'émettre un avis sur celles-ci.

Toutefois le choix du délégataire reste de la compétence du Conseil municipal.

Les règles de composition sont les mêmes que celles relatives à la Commission d'Appel d'Offres, à savoir :

- Le Maire ou son représentant, Président de droit ;
- Cinq membres de l'Assemblée délibérante élus par elle à la proportionnelle au plus fort reste.

Je vous invite à procéder au vote à bulletin secret des membres élus siégeant à la Commission de Délégation de Service Public.

Délibération portant sur l'élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;

VU l'article les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L. 1411-5 et L. 2121-21 ;

VU la délibération du 07 décembre 2016 instaurant la Commission de Délégation de Service Public ;

VU le rapport de présentation n° 2026 – 04– 03 R/MK portant sur l'élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public ;

Le Conseil municipal,

À l'unanimité des membres présents et des suffrages exprimés ;

DÉCIDE

DE PRÉSENTER une liste commune composée de 3 sièges pour la majorité et de 2 sièges pour l'opposition comme suit :

Titulaires	Suppléants
M. BERTHIER Enrico	Mme BANGO Marie-France
M. TONY Jean-Paul	M. SALINIER Laurent
M. DUFAIL Gilles	M. SAMUELS Albert Franck
M. CHARLES Jean-Aubéric	M. DORCENA Joseph
M. RIMANE Dayy	Mme ANTOINETTE Micheline

DE PROCÉDER au vote à main levée.

D'INSTALLER la Commission de Délégation de Service Public comme suit :

COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP)	
Titulaires	Suppléants
M. BERTHIER Enrico	Mme BANGO Marie-France
M. TONY Jean-Paul	M. SALINIER Laurent
M. DUFAIL Gilles	M. SAMUELS Albert Franck
M. CHARLES Jean-Aubéric	M. DORCENA Joseph
M. RIMANE Dayy	Mme ANTOINETTE Micheline

DE DÉSIGNER Madame FERNAND LAURENCIN Stelly comme représentante de Monsieur le Maire - Président de droit de la Commission de Délégation de Service Public.

Pour extrait conforme à l'original.

Kourou, le 16 avril 2026

Le Maire,


Michael RIMANE



Le Maire de la Ville de Kourou soussigné
Certifie que la présente délibération
A été transmise au Préfet de la Guyane
Le 16 avril 2026
Et publiée le 12 mai 2026

Le Maire,


Michael RIMANE

